

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

DOCUMENTATION  
ET  
INFORMATIONS

**MAI 2019**  
NUMERO SPECIAL N° 45

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés  
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication  
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :**

**<http://www.manche.gouv.fr>**

**Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs**

<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE</b> .....	<b>2</b>
<i>Arrêté n° BNSSA/2019/03 du 3 mai 2019 portant organisation d'un examen de recyclage du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique 2019 à la piscine du Maupas à CHERBOURG</i> .....	<b>2</b>
<i>Arrêté n° BNSSA/2019/04 du 3 mai 2019 portant organisation de l'examen de brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique 2019 à la piscine du Maupas à CHERBOURG</i> .....	<b>2</b>

---

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE**

---

**Arrêté n° BNSSA/2019/03 du 3 mai 2019 portant organisation d'un examen de recyclage du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique 2019 à la piscine du Maupas à CHERBOURG**

Art. 1 : Un examen de recyclage du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique sera organisé le vendredi 17 mai 2019 à partir de 20 h 30 à la piscine du Maupas à Cherbourg-Octeville.

Art. 2 : La présidence du jury d'examen sera assurée par M. Francis HERVIEU – conseiller d'animation sportive à la Direction Départementale de la cohésion sociale de la Manche.

Les membres du jury désignés ci-après assisteront le président :

Jérôme RAGOT – moniteur

Loïc GAVEAU - instructeur

Adrien NISS – moniteur

Suppléants : Christophe LE MEIL - moniteur et Jean-Philippe HENRARD - moniteur

Art. 3 : En cas d'empêchement d'un membre du jury, il est possible de le remplacer par l'un des suppléants.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



**Arrêté n° BNSSA/2019/04 du 3 mai 2019 portant organisation de l'examen de brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique 2019 à la piscine du Maupas à CHERBOURG**

Art. 1 : Un examen de Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique sera organisé le samedi 18 mai 2019 à partir de 9 h à la piscine du Maupas à Cherbourg-Octeville.

Art. 2 : La présidence du jury d'examen sera assurée par M. Francis HERVIEU – conseiller d'animation sportive à la Direction Départementale de la cohésion sociale de la Manche.

Les membres du jury désignés ci-après assisteront le président :

Frédéric DUCHEMIN - instructeur

Jérôme RAGOT – moniteur

Jean-Philippe HENRARD – moniteur

Suppléants : Loïc GAVEAU – instructeur et Christophe LE MEIL - moniteur

Art. 3 : En cas d'empêchement d'un membre du jury, il est possible de le remplacer par un suppléant.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY

